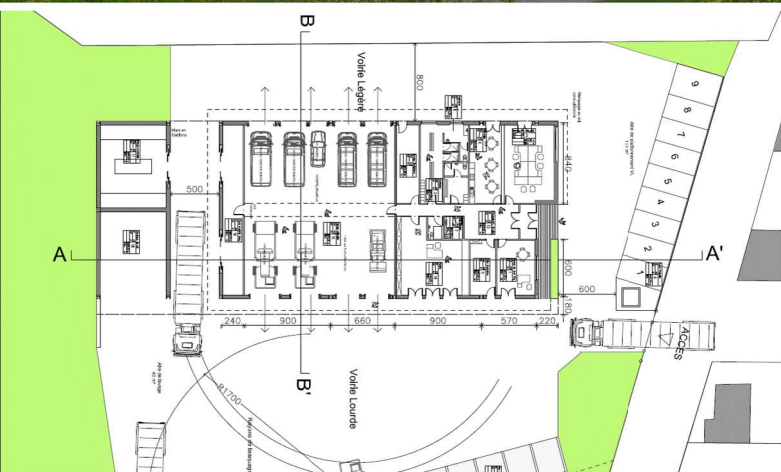


Chatenay



ELEVATION EST



COUPE AA'



Opération

Le bâtiment de dépôt de voirie est monolithique et reprend la direction Nord/Sud des parcelles environnantes.

La structure du bâtiment est une structure poteaux/poutres en acier. La couverture du bâtiment se compose d'un complexe de toiture végétalisée. La façade en tôle métallique perforée laquée blanche laisse apparaître la toile pare-pluie colorée en arrière. Le degré de perforation est variable selon le dessin graphique des panneaux calepinés de façade.

Maitre d'ouvrage

CONSEIL GENERAL DES HAUTES DE SEINE

Architecte

OLIVIER PÂLATRE ARCHITECTES

Bureau d'études

CRII PARIS : BET TCE / ECONOMISTE / HQE STRUCTURE / FLUIDES

Surface

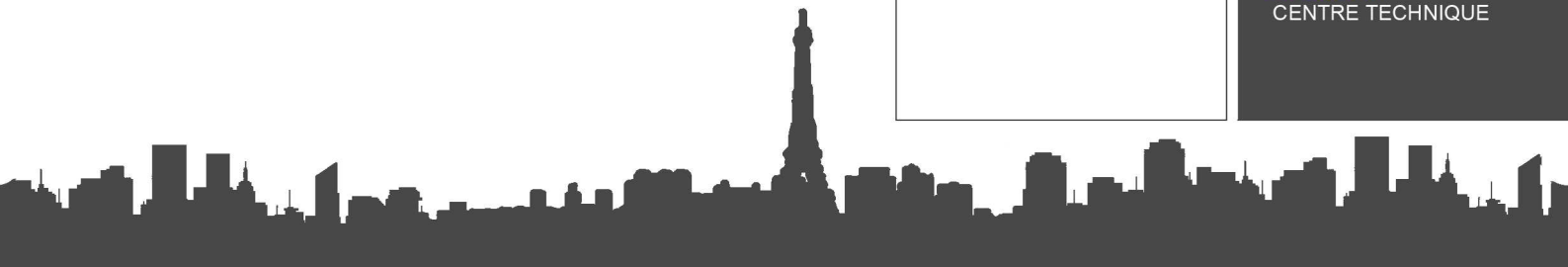
1 000 m²

Coût des travaux

2 000 K €

Catégorie

CENTRE TECHNIQUE



Architecture & technique

Équipement

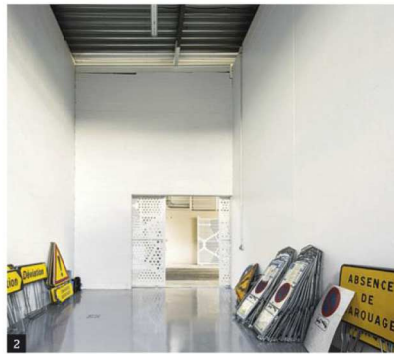
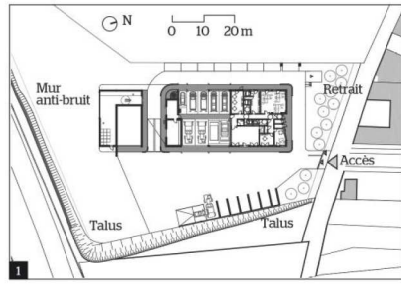
Un bâtiment utilitaire carrossé de dentelle

L'enveloppe en aluminium perforée unifie l'édifice et adoucit sa présence dans la ville.

Le nouvel équipement consacré à l'entretien et à la réparation de la voirie d'un secteur de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine) devait répondre à un double enjeu : accueillir un programme technique et ne pas aggraver visuellement son environnement d'accueil. Situé en contrebas de l'autoroute A86, il s'étire sur une parcelle en longueur et s'ouvre au nord sur une petite rue, en face d'une résidence située dans un quartier d'habitation. Ce bâtiment, autour duquel manoeuvrent des camions, fonctionne 24 h/24. Il représentait un potentiel de nuisances pour les riverains que l'architecture s'est employée à atténuer : une implantation en retrait de la rue, des angles arrondis, une toiture végétalisée et une façade habillée d'une tôle en aluminium, laquée blanche, perforée de manière à laisser affleurer la couleur vert tendre du pare-pluie. L'effet de dentelle contraste avec la nature du bâtiment et articule ses différentes hauteurs. Le débord de toiture protège les abords et permet de moduler le volume d'ensemble. « Il n'y a rien de luxueux mais plutôt une attention à des paramètres élémentaires comme la lumière naturelle, les hauteurs sous plafond, la fonctionnalité ainsi que l'intégration du bâtiment à son environnement. L'idée était d'aboutir à un bâtiment doux », assure son architecte, Olivier Palatre.

Vue sur l'espace boisé. N'était la singularité de son apparence, loin de la trivialité d'une « boîte », le bâtiment répond au plus près du programme et exploite la parcelle. De plain-pied, selon un plan rectangulaire, il comporte trois parties principales reliées par une circulation centrale autour de laquelle les véhicules peuvent manoeuvrer.

Une première zone, chauffée par le sol, abrite les bureaux, le réfectoire, une salle d'attente et un atelier. Ainsi les bureaux occupent-ils la partie la plus proche de la rue. Afin d'éviter des pièces mono-orientées au nord, le bureau du chef d'équipe occupe l'angle nord-est et offre un point d'observation sur l'accès et les activités du site. Celui qui est réservé aux adjoints occupe l'angle nord-ouest et donne sur l'espace boisé classé qui longe la parcelle. « Nous travaillons le plus souvent dehors, dans les ateliers ou sur des sites extérieurs, expliquent les employés dont les tâches sont multiples, mais nous apprécions aussi de



disposer de salles intérieures et d'un réfectoire équipé pour la cuisine car nous pouvons être appelés à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit et passer de longues heures de travail s'il y a un accident de la route, lorsqu'il nous faut réparer une barrière de sécurité par exemple.»

La deuxième partie de l'édifice, maintenue simplement hors gel, abrite les véhicules, alors que la troisième sert avant tout au stockage. Principalement en acier, la structure est associée à des parpaings dans la partie garage et à des refends en béton pour le stockage du sel. Équipé d'une centrale d'air double flux et d'une pompe à chaleur, le bâtiment répond à la RT 2012. ● Eve Jouannais

➔ **Maitre d'ouvrage :** conseil général des Hauts-de-Seine. **Maitrise d'œuvre :** Olivier Palatre, architecte, Marion Tribollet, chef de projet. **BET :** BIIC (structure), CR2i/MTC (économie fluides), EODD (HQE). **Entreprises :** ECB (gros œuvre), CMB (structure métallique façadel), BVE (menuiseries extérieures), ERI (cloisons, faux plafonds, doublage), ADLVO (revêtement de sol, peinture), RCE (plomberie, chauffage, ventilation), Tolartois (panneaux métalliques de façades). **Surface :** 600 m² Shon. **Montant des travaux :** 2,16 M€ HT.



1- Plan du rez-de-chaussée. L'équipement s'installe en contrebas de l'autoroute, à proximité d'une zone d'habitation. 2- Un local de stockage dédié aux panneaux de signalisation routière. 3- Bâtiment utilitaire n'est pas synonyme de bâtiment moche ! Enveloppe perforée et angles arrondis le rendent aimable vis-à-vis des habitations voisines. 4- Les véhicules de service, prêts à intervenir 24 h/24, sont remis dans la partie de l'équipement simplement maintenue hors gel.